

STRATÉGIE GÉNÉRALE DU RÉSEAU INTERNATIONAL

DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET TRAVAILLEUSES SOCIALES DE RUE

DYNAMO INTERNATIONAL - STREET WORKERS NETWORK (DISWN)

2023 – 2027

DYNAMO INTERNATIONAL

Rue de l'étoile, 22

1180 Bruxelles

T. +32 2 378 44 22

F. +32 2 378 44 21

www.dynamointernational.org

Edwin de Boevé, Directeur : edwin@dynamointernational.org

Véronique Martin, chargée de projet : v.martin@dynamointernational.org

Monette Hennart, responsable des finances : dynamo-int@dynamointernational.org

TABLE DES MATIERES

I. MISE EN RESEAU – Stratégie 1

- I.1. IDENTITE FORTE - GOUVERNANCE
- I.2. AUTONOMIE DES COORDINATIONS REGIONALES

II. PLAIDOYER – SENSIBILISATION – Stratégie 2

- II.1. PLAIDOYER
- II.2. SENSIBILISATION

III. CAPACITY BUILDING – Stratégie 3

- III.1. FORMATION - LE STREET WORK TRAINING INSTITUT
- III.1. METHODOLOGIE – RECHERCHE ACTION

IV. PROGRAMME DE COOPERATION – Stratégie 4

- IV.1. R.D.C. – LA PLATEFORME CATSR
- IV.2. SENEGAL – LA PLATEFORME COSAED
- IV.3. BENIN – LA PLATEFORME GRES
- IV.4. HAITI – LA PLATEFORME PLANATRUCH
- IV.5. LA PLATEFORME DES DROITS DE L'ENFANT DANS LA COOPERATION

V. COMMUNICATION – Stratégie 5

- IV.1. SITE WEB – RESEAUX SOCIAUX - NEWSLETTER

La stratégie générale de **Dynamo International - Street Workers Network** vise à diminuer structurellement et durablement les inégalités rencontrées par les personnes en situation d'exclusion sociale, et en particulier les populations en situations de rue, par le respect et la défense des droits humains.

I. MISE EN RÉSEAU

CONSOLIDER LA DÉCENTRALISATION DU RÉSEAU ET L'AUTONOMIE DES COORDINATIONS RÉGIONALES EN TANT QUE LEVIERS D'ACTION POUR LE PLAIDOYER

Objectif stratégique (5 ans)

Dynamo International - Street Workers Network se développe comme un mouvement social fort, décentralisé et basé sur une approche participative et droits humains.

I.1. IDENTITE FORTE - GOUVERNANCE

La décentralisation du Réseau est un processus qui demande du temps. Bien que le Réseau soit stabilisé sur certains aspects dont sa base sociale, sa structure et son fonctionnement, la crise sanitaire Covid a quelque peu ralenti ce processus qui demande à être consolidé dans les prochaines années.

Dans le cadre de ce programme à 5 ans, les activités se focaliseront sur la **consolidation de la décentralisation du Réseau et l'autonomie des coordinations régionales**. Il s'agira maintenant de renforcer la bonne gouvernance au niveau régional, de favoriser de nouvelles pratiques participatives vers notre objectif stratégique. La stratégie de consolidation du Réseau en tant que levier d'action nous permettra de progresser vers l'objectif stratégique du plaidoyer.

Pour ce faire, nous avons défini deux domaines d'intervention. Le premier concerne le fonctionnement du Réseau à l'échelle régionale et internationale et le deuxième concerne les coordinations régionales, au cœur du processus d'autonomisation.

Domaine d'intervention 1 : Construire un mouvement social basé sur une identité forte

Résultat 1 : l'identité du Réseau s'appuie sur une bonne gouvernance

Nous abordons ici le Réseau comme un mouvement social. Effectivement, le Réseau est basé sur les TSR, souvent bénévoles, qui sont donc des citoyens engagés dans un combat contre les inégalités. Ce mouvement social se structure en une coalition internationale pour ouvrir le dialogue avec les pouvoirs publics à différents niveaux. Le Réseau tient à maintenir un équilibre homme /femme pour les postes à responsabilité et à favoriser la prise de parole en public par des travailleuses de rue.

L'identité forte du Réseau réside dans la construction d'une structure et fonctionnement qui garantisse une **bonne gouvernance du Réseau**. Chaque coordination régionale rédigera un ROI afin de bien définir comment les membres veulent fonctionner au niveau de leur région spécifique et comment favoriser un sentiment d'appartenance au Réseau.

Une fois par trimestre, une réunion de coordination générale aura lieu avec les coordinatrices et coordinateurs régionaux et la coordination internationale - équipe technique – afin d'apporter un support opérationnel pour le suivi des plans d'action et veiller à la réalisation des activités.

Le Groupe Pilote International est organisé tous les deux ans, c'est l'assemblée générale du Réseau International, c'est l'organe décisionnel participatif. Les GPI sont des moments privilégiés pour la participation et la mobilisation politique des membres du Réseau et le renforcement de sa visibilité.

A.1.1. Groupes Pilotes Internationaux (GPI)

Le Groupe Pilote International (GPI) est l'organe de prise de décisions pour les stratégies du Réseau et représente un temps fort tous les deux ans. Ils rassemblent tous les représentants nationaux afin de déterminer les orientations stratégiques et de consolider la communauté de pratiques. Ce sont également des moments privilégiés pour la mobilisation politique des membres du Réseau et le renforcement de sa visibilité.

Le fonctionnement et les enjeux de ces mobilisations internationales se sont fortement clarifiés et la rencontre entre les TSR est devenue indispensable. Il est donc nécessaire de continuer dans cette perspective et de les rendre encore plus fonctionnel.

La localisation des GPI est choisie en fonction d'un système de rotation qui garantit une équité. En 2024 le GPI se réalisera en Afrique et en 2026 en Asie.

Le pays partenaire qui organise le GPI s'engage à trouver des financements pour l'hébergement, les transports locaux, la nourriture des participants. Les plateformes nationales désirant participer au GPI doivent trouver des financements pour leurs billets d'avion. Par ce fonctionnement, nous ne privilégions pas une forme d'assistantat mais bien d'engagement dans le réseau. C'est pourquoi nous ne proposons qu'un pourcentage ou forfait à justifier pour le financement des différentes lignes budgétaires liées à l'organisation de ces Groupes Pilotes (80% pour déplacement international et quote-part pour hébergement et nourriture sur place).

Les coordinations régionales jouent un rôle actif dans la dynamique internationale par leur statut d'intermédiaire entre le niveau international et national. Elles auront donc mission de faire une redevabilité auprès du GPI et rendre compte dans un état des lieux de ce qui s'est passé dans leur région pendant les deux années d'intervalle.

Le rôle de **coordination internationale**, assuré par Dynamo International, appelé aussi l'équipe technique, consiste à assurer l'accompagnement méthodologique pour toutes les activités entreprises dans le Réseau. L'équipe technique a également pour mission d'assurer un plaidoyer à l'échelle internationale et de représenter le Réseau dans les instances décisionnelles.

A.1.2 Règlements d'ordre intérieur régionaux

La gouvernance du Réseau International est définie dans le R.O.I. construit de manière participative. Il règle toute la structure et le fonctionnement du Réseau. Chaque membre du Réseau International peut à tout moment faire une proposition de modification qui sera présentée et soumise au vote lors du Groupe Pilote International. Ce processus est garant de la construction d'une identité forte.

Les coordinations régionales prévoient d'élaborer des R.O.I. régionaux pour renforcer la bonne gouvernance au niveau de leurs régions et consolider leur autonomie. Ils seront présentés et soumis au vote lors du Groupe Pilote International en 2024.

I.2. AUTONOMIE DES COORDINATIONS REGIONALES

Domaine d'intervention 2 : Autonomie des coordinations régionales

Résultat 2 : les coordinations régionales s'appuient sur une approche participative et sont autonomes dans leur fonctionnement

La consolidation de l'autonomie des coordinations régionales est un enjeu important pour stabiliser la base sociale du réseau. Les contextes, les dynamiques, les codes culturels, la façon d'aborder et de résoudre les problématiques rencontrées, diffèrent d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre.

L'organisation de mobilisations telles que les Groupes Pilotes Régionaux apportera une reconnaissance des spécificités de chaque région.

L'élaboration d'un diagnostic social régional sera un outil important pour analyser l'impact direct et indirect des actions des TSR sur leurs publics cibles.

A.2.1. Groupes Pilotes Régionaux (GPR)

Les Groupes Pilotes Régionaux (GPR) sont des rencontres importantes pour les plateformes membres d'une région pour renforcer un sentiment d'appartenance et des liens de solidarité entre elles ainsi qu'une mise en commun de leurs priorités régionales. Bien que les échanges lors des réunions en distanciel apportent des résultats, rien ne remplacera la qualité des échanges lors des rencontres en présentiel.

Les objectifs de ces GPR peuvent être décrits comme suit :

- Réfléchir à leur fonctionnement de travail : comment va-t-on procéder pour l'écriture du ROI régional ? pour l'état des lieux régional ? etc ...
- Identifier des stratégies de plaidoyer : qui sont nos interlocuteurs ? quels messages principaux veut-on porter ? etc...
- Planifier les échéances et objectifs de rencontres, des réunions mensuelles, etc...
- Etablir les modalités de communication : quelle langue, quel supports, etc...
- Identifier les opportunités de projets communs
- Identifier les opportunités de financement

Une personne de l'équipe technique sera en support au coordinateur régional pour la préparation et lors de la rencontre régionale en tant que facilitateur.

Le programme prévoira 5 jours de travail : réunions d'échanges et de coordination entre membres, des visites de terrain, mener une action de plaidoyer sur les thématiques régionales identifiées, et un moment de formation selon les besoins spécifiques identifiés par les membres (avec la présence possible d'intervenants extérieurs).

En 2023 organisation d'un Groupe Pilote Régional dans un pays membre, en Afrique, en Amérique, en Europe.

En 2025, un Groupe Pilote Régional sera organisé dans un pays membre dans chaque région.

Activité 2.2. Diagnostic social des régions

L'élaboration d'un diagnostic social vise à obtenir des informations sur le travail et les actions menées par les plateformes membres de la région, et à identifier l'impact direct et indirect de l'intervention auprès des populations en situations de rue. Ce document servira par la suite de base pour mettre en place des stratégies de formation et de plaidoyer, des projets, programmes, plans et politiques futurs pour améliorer la pratique éducative avec les populations de rue et avoir une incidence sur l'amélioration des prises de décisions des gouvernements.

Chaque coordination régionale élaborera un diagnostic social pour sa région.

Activité 2.3. Rapportage annuel - Etats des lieux actualisés

Les coordinations régionales (CR) ont une redevabilité auprès des membres du Réseau.

Chaque année, les CR remettent **un rapport d'activités** reprenant l'essentiel des activités réalisées par la coordination régionale et les membres de sa région.

Tous les deux ans, chaque coordination régionale remet **un état des lieux de sa région**. Son élaboration se fera avec la participation et collaboration des plateformes membres de la région qui chacune s'exprimera sur le contexte et les activités de son pays. La coordination régionale collectera les données et en fera une synthèse. Chaque coordination régionale présentera l'état des lieux de sa région au Groupe Pilote International.

Cette dynamique permettra d'évaluer les changements, les évolutions et d'identifier les grandes difficultés, impliquant le principe de solidarité propre au Réseau basé sur la défense des droits humains.

Ce domaine d'intervention développe donc plusieurs aspects du réseau international :

- Consolidation du fonctionnement international et prise d'initiative des membres sur le contenu /la méthode de travail
- Facilitation du travail pour l'équipe technique et les coordinateur-ric-e-s régionaux-ales pour la préparation du GPI
- Création régulière de matière pouvant alimenter les débats aux différents niveaux d'intervention, et donc la capacité de plaidoyer et de positionnement du réseau dans son ensemble.

De manière générale, l'investissement sur le fonctionnement du réseau, en plus de développer la création de liens entre les membres et le renforcement de capacité par les pairs, prépare la mobilisation plus directe et autonome pour les campagnes de plaidoyer.

La réalisation de cette stratégie sera un réel apport en tant que levier d'action pour renforcer la stratégie de plaidoyer.

II. PLAIDOYER – SENSIBILISATION

RENFORCER LA VISIBILITÉ ET LA RECONNAISSANCE DU RÉSEAU EN TANT QU'ACTEUR DE CHANGEMENT SOCIAL ET FORGER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À UN MOUVEMENT SOCIAL

II.1. PLAIDOYER

II.1.1. PLAN D'ACTION PLAIDOYER INTERNATIONAL

Lors du **Groupe Pilote International** du réseau Dynamo International qui s'est tenu à Québec Ville (Canada) en 2022, les TSR¹ se sont positionnés sur **trois thématiques de plaidoyer** :

- Violences visibles et invisibles vécues par les personnes en situation de rue.
- Pauvreté multidimensionnelle.
- Déliquescence des liens sociaux.

Plusieurs activités seront à envisager dans ce cadre :

- Etablissement d'un groupe de travail au sein du DISWN
- Définition des concepts par les plateformes nationales : comment les trois thématiques choisies se déclinent au niveau national, quelles actions stratégiques de plaidoyer à mettre en place ?
- Définition d'une méthodologie de plaidoyer et des objectifs de campagnes
- Positionnement officiel conçu de façon inclusive et déclinaison aux différents niveaux d'intervention
- Présentation des conclusions
- Mise en œuvre du plaidoyer aux différents niveaux d'intervention.

Perspective :

La **construction du plan d'action** se basera sur les diagnostics sociaux produits par les quatre coordinations régionales du Réseau (Amérique, Asie, Afrique et Europe) en tenant compte des trois thématiques prioritaires du Réseau. La région des Amériques a déjà produit son diagnostic social en 2022 et les trois autres régions le réaliseront durant l'année 2023. Les diagnostics sociaux et le plan d'action du plaidoyer international seront présentés pour leur approbation au Groupe Pilote International en 2024.

II.1.2. DES FORUMS INTERNATIONAUX POUR COMPRENDRE ET FAIRE ENTENDRE LES SITUATIONS DE RUE DANS LE MONDE

Trois **forums internationaux Paroles de rue** ont été organisés à Bruxelles, siège des institutions européennes, par Dynamo International – Street Workers Network². Le premier en 2002 a favorisé l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un Réseau, le deuxième en 2010 l'a renforcé et le troisième en 2022 a consolidé le Réseau en tant qu'acteur de changement social.

Un forum *Parole de rue* est un rassemblement international de mise en réseau et de plaidoyer sur les problématiques liées à la rue. L'objectif est de créer des engagements visant à défendre les droits humains au moyen de stratégies cohérentes et de partenariats à long terme.

Les *Paroles de rue* sont des forums multi acteurs-trices regroupant des représentants-es de l'Union européenne, des autorités publiques locales et nationales, des organisations internationales (telles que le Conseil de l'Europe, des institutions du système des Nations Unies), des travailleurs-euses sociaux-ales, ONG de terrain ou de niveau

¹ TSR : Travailleurs Sociaux et Travailleuses Sociales de Rue / TSDR : Travail Social De Rue / ESDR : Enfant Situation De Rue / EV : Enfant Vulnérable

² DISWN: Dynamo International – Street Workers Network

international, des universitaires, des entreprises, des médias, des citoyens et bien entendu des enfants, jeunes et adultes en situation de rue.

➤ **Web de Rue³**

Initialement le troisième Forum Paroles de rue devait être organisé en octobre 2020 mais il n'a pas pu se réaliser pour cause de la crise sanitaire Covid. Malgré cela, le Réseau DISWN a fait preuve d'adaptation et d'innovation et a organisé en distanciel **Web de Rue**, qui a rassemblé des centaines de personnes autour de **webinaires thématiques**, un **débat au Festival des Libertés** organisé par Bruxelles Laïque et une **conférence de presse pour présenter les recommandations du Réseau** au Résidence Palace.

Thématiques des webinaires :

- Les enfants en situation de rue dans le contexte de la pandémie covid-19 en Asie, en Afrique et en Europe (webinaire en français)
- Les violences des autorités sur les populations vulnérables pendant et après la crise COVID-19 (webinaire en anglais)
- L'impact de la crise COVID-19 sur les enfants de 0 à 18 ans en situation de vulnérabilité (webinaire en espagnol)
- L'insécurité sociale serait-elle inéluctable ? Comment mettre un terme à la précarisation et inégalités sociales accentuées par la crise COVID-19 ? (débat au FDL en français)

Dynamo International a été à l'initiative ou/et impliqué dans différentes **déclarations politiques**. En effet, la pandémie a mis en exergue les problématiques liées à la pauvreté, les exclusions et les discriminations.

Partout la répression et les dérives sécuritaires qui imposent un contrôle plus fort sur l'espace public et son occupation, et la stigmatisation des populations en situation de rue, se sont accentuées. La santé mentale des jeunes inquiète grandement les travailleurs et travailleuses sociales de rue. Le constat est amer « **nous ne sommes pas tous et toutes égaux pour affronter la pandémie.** »

➤ **Forum Paroles de Rue III⁴**

Dans un contexte toujours compliqué à cause de la pandémie et malgré les restrictions concernant les déplacements internationaux et l'organisation d'événements, en octobre 2021 s'est tenu le troisième Forum qui a réuni 300 participant.e.s venant de 25 pays et 80 organisations.

La méthodologie proposée du Forum Ouvert, outil d'intelligence collective, a permis de pouvoir co-construire les sujets d'échanges et de réflexions travaillés au sein de 48 ateliers participatifs. Ces ateliers ont servi de base pour la formulation des recommandations, rédigées par trois groupes de travail – chacun travaillant dans une des langues du réseau français, anglais et espagnol - et présentées à la Commission Européenne lors de la journée de clôture du Forum. Un moment fort de la journée à vocation politique fut la prise de parole d'un groupe de jeunes bruxellois.es présentant leurs recommandations concernant des problématiques à l'échelle du quartier où ils vivent et sur des phénomènes globaux comme la justice sociale, les inégalités socioéconomiques et le réchauffement climatique. Il est à noter qu'une délégation de jeunes venant de 17 pays européens aurait dû participer et élaborer les recommandations avec les jeunes bruxellois-es mais à cause de la crise sanitaire, ils n'ont pas pu participer.

Perspectives

Les recommandations produites lors de Paroles de Rue III constituent une déclaration programmatique d'une vision de la société dans plusieurs de ses aspects. Loin d'être un document figé, il est plutôt un 'objet vivant' qui sert de base pour les TSR pour être analysé critiquement, modifié, adapté et utilisé dans différents contextes au niveau local, national, régional et international.

³ <https://dynamointernational.org/street-workers-network/web-de-rue/>

⁴ <https://dynamointernational.org/paroles-de-rue-2021/>

Lors de l'évaluation, les membres de DISWN ont demandé de réaliser un **Forum Paroles de rue tous les 5 ans, ce qui permettra de forger le sentiment d'appartenance à un mouvement social.**

II.1.3. ALLIANCES STRATEGIQUES AU NIVEAU NATIONAL, REGIONAL ET INTERNATIONAL

L'action de plaidoyer de Dynamo International ne peut s'articuler de manière cohérente et efficace qu'à travers le développement et la consolidation d'alliances stratégiques avec des organisations et acteurs-trices de la société civile partageant les mêmes priorités en termes d'interpellation auprès des instances politiques.

➤ Alliance avec DEI – Défense des Enfants International

Dynamo International et DEI partagent les mêmes combats afin de garantir le respect des droits des enfants les plus vulnérables partout dans le monde. Un projet financé par FWB – WBI a permis de signer une convention de partenariat entre les deux associations.

Le projet avait comme objectif global d'améliorer le respect des droits des enfants palestiniens, en conflit avec la loi palestinienne et israélienne, par le développement d'un environnement plus protecteur qui favorise notamment la participation des enfants.

Il s'articule autour de trois axes principaux qui agissent ensemble vers l'objectif global :

- Soutien socio juridique de qualité apporté aux enfants palestiniens en conflit avec la loi palestinienne et israélienne.
- Sensibilisation des décideurs politiques sur la situation des enfants palestiniens détenus et jugés par des cours militaires israéliennes à travers le développement de plaidoyers au niveau belge et européen.
- Échange de jeunes palestiniens et belges qui pourrait intégrer des éléments de plaidoyer politique.
- Augmentation du nombre d'enfants bénéficiaires d'une aide socio juridique en collaboration avec Dynamo International.

Perspective :

Contactez les associations réalisant du TSDR intéressées par une demande d'adhésion en tant que plateforme nationale de TSR palestiniens-iennes.

➤ Observation Générale N°21 sur la Convention des Droits de l'Enfant des Nations Unies Alliance avec le Consortium for Street Children (CSC)

L'Observation Générale N°21 sur les droits des enfants en situations de rue des Nations Unies complètent sur un plan légal et au plus haut niveau, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. En collaboration avec le Consortium for Street Children, DISWN a organisé une consultation auprès de ses membres et contribué de façon écrite pour l'orientation de l'Observation Générale.

Actuellement, il s'agit de veiller à son application et ce en étroite collaboration avec le Consortium for Street Children, spécialisé dans la veille politique des enfants en situations de rue.

Pour veiller à la bonne application DISWN va :

- Continuer à s'engager et alimenter la réflexion au niveau international pour représenter les intérêts de la société civile et du corps social dans les discussions.
- Écrire de façon inclusive et participative un positionnement sur le texte officiel.
- Chaque plateforme nationale aura la charge de veiller sur un plan national à l'application du texte. Pour cela le CSC en collaboration avec DISWN rédigera un outil sur comment faire du plaidoyer pour la mise en œuvre de l'OG21 dans son pays.
- Accompagner la plateforme sénégalaise dans l'application de l'OG21 à l'échelle nationale. Cette action pourra servir d'exemple de bonne pratique afin de la multiplier au sein du Réseau International.

➤ **Conseil de l'Europe**

Dynamo International est membre, avec statut consultatif, de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, organe consultatif qui représente la société civile auprès du Conseil. La mission du Conseil de l'Europe est de promouvoir les droits humains et la démocratie ainsi que de s'attaquer aux problèmes sociaux en cherchant des solutions. C'est donc un lieu stratégiquement important où Dynamo International peut relayer la parole de terrain des travailleurs sociaux et travailleuses sociales de rue et celle des populations les plus fragilisées. Concrètement, l'engagement est de participer aux sessions plénières de la Conférence des OING pour alimenter celles-ci avec les travaux sur les thématiques choisies par le Groupe Pilote de Dynamo International.

➤ **Alliance européenne 'Investing in Children' : suivi de l'application de la Garantie Enfant (Child Guarantee)**

Dynamo International fait partie de l'Alliance européenne « Investir dans les enfants » depuis sa création en 2013 et constituée actuellement de plus de trente membres (réseaux et ONGs) ayant pour but d'implémenter la recommandation de la Commission Européenne définissant en 2021 une '**Garantie Enfant Européenne**'.

L'objectif est **d'encourager les états membres à adopter des politiques et des mesures pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants en garantissant l'accès effectif à une série de droits et services :**

- Le droit à des soins de santé gratuits pour la petite enfance
- Le droit à une éducation gratuite comprenant des activités et au moins un repas sain par jour à l'école
- Le droit à une alimentation saine
- Le droit à des conditions de logement dignes

En 2022, l'Alliance a produit **plusieurs déclarations** par rapport à la Garantie Enfant et notamment :

- Une recommandation exigeant que les Etats Membres adoptent un **Plan d'Action National**.
- Un positionnement par rapport à la **European Care Strategy** et aux objectifs de Barcelone (éducation et soins pour la petite enfance) et à la proposition de recommandation portant sur des soins de longue durée de qualité et accessibles pour tous.
- Une proposition de **révision des objectifs de Barcelone** en vue de réduire de manière réelle les inégalités existantes parmi les états membres en matière d'éducation et soins pour la petite enfance.
- Un plaidoyer auprès du Parlement EU pour introduire un amendement dans le budget de l'Union Européenne (2021-2027) qui prévoit une augmentation des ressources à allouer pour les objectifs de la Garantie Enfant. Cette action s'est révélée efficace et l'amendement a été adopté.

Perspectives

Assurer le suivi de la Garantie Enfant ainsi que d'autres instruments stratégiques au sein de l'Alliance.

L'enjeu reste l'application de la part des Etats Membres qui accusent du retard dans l'élaboration de Plan d'Action National.

Dynamo International prévoit d'activer les membres du Réseau européen pour exiger de leurs Etats que les Plans soient adoptés et implémentés dans la perspective d'assurer les droits des enfants les plus vulnérables.

II.2. SENSIBILISATION

II.2.1. CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN LIEN AVEC LE PLAIDOYER ET DES JOURNEES THEMATIQUES

Tant au niveau national que régional et international, **les activités de plaidoyer s'accompagneront de campagnes de sensibilisation** autour des trois thématiques prioritaires du Réseau décidées par le Groupe Pilote. En lien avec la mission de Dynamo International de lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale et pour le respect et la défense des droits des populations en situations de rue, les membres du Réseau pourront choisir de se mobiliser autour de ces journées.

- 24 janvier : Journée internationale de l'éducation
- 20 février : Journée internationale de la Justice Sociale
- 01 mars : Journée « Zéro discrimination »
- 08 mars : Journée international de droits des femmes
- 21 mars : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
- 06 avril : Journée internationale du sport au service du développement et de la paix
- 07 avril : Journée mondiale de la santé
- 16 mai : Journée internationale du vivre-ensemble en paix
- 21 mai : Journée de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement
- 04 juin : Journée Internationale des enfants victimes innocentes de l'agression
- 12 juin : Journée mondiale contre le travail des enfants
- 20 juin : Journée mondiale des réfugiés
- 30 juillet : Journée mondiale contre la traite d'êtres humains
- 12 août : Journée internationale de la jeunesse
- 15 septembre : Journée internationale de la démocratie
- 10 octobre : Journée mondiale de la santé mentale
- 11 octobre : Journée Internationale de la fille
- 17 octobre : Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
- 18 novembre : Journée mondiale pour la prévention des violences sexuelles visant les enfants
- 20 novembre : Journée mondiale de l'enfance
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
- 02 décembre : Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage
- 10 décembre : Journée des droits humains
- 12 décembre : Journée internationale de la couverture sanitaire universelle
- 18 décembre : Journée internationale des migrants
- 20 décembre : Journée internationale de la solidarité humaine

II.2.2. EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE POUR LA SENSIBILISATION AU TRAVAIL SOCIAL DE RUE « TRAVAILLEURS DE RUE - TISSEURS DE LIENS »

Le travail de rue n'est pas valorisé à sa juste valeur comme un moyen de lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion. En ce sens, afin de sensibiliser le grand public et les décideurs politiques à cette méthodologie de travail social, Dynamo International a décidé de mettre en image le quotidien de ces travailleurs-euses de l'ombre.

Durant près d'une année, en 2017, la photographe Véronique Vercheval a posé son regard sur les travailleurs-euses de rue de la Roumanie, de la Belgique, de la République Démocratique du Congo, du Vietnam, d'Haïti, d'Israël et de la Palestine. Ces photographies illustrent l'action quotidienne de ces travailleurs-euses sociaux-ales et mettent en lumière les différents aspects et enjeux du travail social de rue tant au niveau local qu'international. Le résultat de cette année de reportage photographique, est destiné à être présenté sous forme d'expositions et d'un livre « grand-public ».

Entre 2018 et 2021 l'exposition 'Travailleurs de Rue : Tisseurs de Liens' a été présentée au Musée d'Art Contemporain et Multimédia à Kinshasa (RDC) et dans plusieurs lieux en Belgique :

- La Fonderie (Bruxelles)
- ENABEL (Bruxelles)
- Lavallée (Bruxelles) lors du Forum Paroles de Rue III

L'exposition est à présent conservée dans les locaux de Dynamo International, l'objectif pour les prochaines années serait de pouvoir l'exposer dans d'autres pays, avec l'appui des membres du réseau, selon les opportunités qui se présenteront.

III. CAPACITY BUILDING

RENFORCER LA CAPACITATION (EMPOWERMENT) ET LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS·TRICES SOCIAUX·ALES

III.1. LA FORMATION - LE STREET WORK TRAINING INSTITUT - SWTI

Le *Street Work Training Institute* (SWTI) est une émanation de Dynamo International – Street Workers Network. En 2012, il a été décidé d'établir l'institut international de formation en travail de rue à Lisbonne et depuis 2017, c'est l'ONG portugaise *Conversas da Rua* qui lui donne un support légal.

Le SWTI se veut être un **puissant levier** pour le Réseau international des TSR permettant à travers la capacitation, la formation, l'échange de pratique, une **évolution individuelle et collective dans la manière de faire et de penser le travail social de rue**. Il est donc indispensable que les TSR, les apprenants, les formateurs, les plateformes, ... soient partie prenante dans la construction des contenus pédagogiques et des décisions stratégiques de l'Institut.

Vision : Contribuer à la capacitation (empowerment) et à la professionnalisation du travailleur et travailleuse social-e de rue (TSR).

Mission : Construire et développer les compétences en travail social de rue et former les TSR et ce, via différents types d'activités dont des séminaires, des formations, du e-Learning, de la recherche action, entre autres.

Objectifs spécifiques : Construire des outils pédagogiques adaptés ; Dispenser des formations ; Faire homologuer la formation dispensée (accréditation) ; Participer à l'effort de plaidoyer du Réseau.

Activités : *Formations présentielles* internationales sous forme de workshops thématiques (5 jours, 35 heures), dans une ou plusieurs langues du Réseau (FR-EN-ES). Les formations se veulent interactives et participatives. La rigueur méthodologique est alliée à une informalité qui favorise l'échange entre participants.

Formation à distance via une REL (Ressources Educatives Libre) proposant 5 modules disponibles en trois langues (FR-EN-ES). La formation à distance et « en ligne » se veut un complément à la formation présentielle mais aussi et surtout un outil accessible à tous les intéressés·ées.

Recherche-action : impulser la réalisation de projets de recherche-action.

En 2022, le SWTI a célébré ses 10 ans d'activités. Voir le rapport qui reprend toutes les activités réalisées⁵.

III.2. MÉTHODOLOGIE – RECHERCHE ACTION

La **formation continue** est une dimension importante pour approfondir certains **aspects méthodologiques propres au travail social de rue** et répondre aux besoins suivants :

- La création d'outils pratiques et théoriques pour les travailleurs-euses de rue et recherches qui font le lien entre la pratique et la théorie ;
- Reconnaissance et visibilité du travail de rue ;
- Multiplier les échanges de pratiques entre travailleurs-euses de rue ;
- Visibiliser les fausses représentations et stigmatisation des publics cibles (enfants, jeunes, adultes, familles de rue)

Une **méthodologie de recherche action** s'est progressivement développée au sein du réseau. Un tel processus contient une dimension scientifique et formative à destination d'acteurs·trices de terrain.

⁵<https://dynamointernational.org/publication/le-streetwork-training-institut-a-10-ans/>

La méthode de recherche-action est menée de manière **participative** par les acteurs-trices de terrain eux-mêmes, invités à partager leurs pratiques.

Un questionnaire est envoyé à chaque plateforme nationale du Réseau International. Le traitement de ces questions fait l'objet de plusieurs journées de **travail collectif**, d'échange de pratiques entre TSR de rue à un niveau local. L'objectif est de disposer à la fois d'exemples concrets (comment ?) et d'argumentaires (pourquoi ?). Le questionnaire ne répond pas à une logique quantitative, mais bien qualitative.

Un groupe d'écriture rédige une première mouture et un draft est envoyé aux différentes plateformes nationales afin de proposer des corrections et commentaires.

Plusieurs publications ont été conçues sur base de cette méthodologie⁶.

PERSPECTIVES :

En 2023 le SWTI lancera **une enquête** auprès des membres du Réseau International via les coordinations régionales afin de réfléchir aux pistes de fonctionnement et perspectives.

- Quel rôle ?
- Comment continuer ? s'organiser ?
- Quelles formations ?
- Quelles recherches actions ?

En 2024 lors du Groupe Pilote International, l'analyse de l'enquête sera présentée aux membres du Réseau International pour décider des orientations. L'enjeu pour les prochaines années sera de **développer l'axe stratégique de formation** de manière décentralisée en partenariat avec le SWTI et de constituer un pool de formateurs dans chaque région du Réseau International et de construire un plan d'action formation spécifique à chaque région.

Publications méthodologiques souhaitées :

- Le travail individuel au cœur de l'approche sociale en rue.
- La perspective genre en travail social de rue.
- Méthodologie de participation : comment intégrer les bénéficiaires et les TSR en tant qu'experts de leurs vécus, comment intégrer le droit à la participation dans les pratiques ? Comment les TSR peuvent placer leurs bénéficiaires au centre des décisions qui les concernent. Comment matérialiser ce principe et le mettre en œuvre ?
- Les enjeux sociétaux du travail social de rue : comment le travailleur social se positionne dans la société ? qui sont ses interlocuteurs ? quels sont ses difficultés, ses freins, ses chantiers, ses combats ?
- Le respect et la défense des droits humains pour les personnes en situation de rue et pour les TSR.

⁶ Voir toutes les publications du Réseau International <https://dynamointernational.org/ressources/>

IV. PROGRAMME DE COOPERATION

STRATÉGIE 4 : CONSTRUIRE DES RÉPONSES STRUCTURELLES ET DURABLES FACE AUX PROBLÉMATIQUES MULTIDIMENSIONNELLES VÉCUES PAR LES ENFANTS EN SITUATIONS DE RUE DANS TROIS PAYS AFRICAINS

Partant d'un objectif global qui vise à ce que les enfants et jeunes en situations de rue (ESDR⁷) jouissent pleinement de leurs droits et soient autonomes et harmonieusement insérés au niveau social, familial et professionnel, le **programme de coopération 2022-2026 de Dynamo International** se donne comme ambition d'améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants vulnérables et en situations de rue dans trois pays du continent africain, à savoir le Sénégal, le Bénin et la RDC.

Ce programme **s'inscrit dans la stratégie globale du Réseau International** des travailleurs sociaux et travailleuses sociales de rue dont Dynamo International assure la coordination internationale. Le programme se cristallise autour de l'accompagnement et la mise en autonomie des ESDR, du renforcement de la concertation entre acteurs-trices de la protection de l'enfant, et de la sensibilisation de l'opinion publique et des représentants-es politiques en vue de construire des réponses structurelles et durables face aux problématiques vécues par les ESDR.

IV.1. R.D.C. – LA PLATEFORME CATSR

A. Programme DGD 2022-2026 : Protection et prise en charge multidimensionnelle des ESDR et EV⁸ en RDC.

Les enfants en situation de rue échappent à la plupart des services et institutions d'aide sociale en RDC. Seuls, 7% des enfants en situation de rue ont accès à un service social de base qui consiste, pour la grande majorité des cas en un service d'hébergement uniquement. Les services sociaux de bases sont peu accessibles aux enfants en situation de rue et les travailleurs-euses sociaux-ales sont peu outillés-ées, mal rémunérés-ées et peu reconnus-es.

Objectif spécifique : Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue et vulnérables en RDC, ainsi que leur (ré)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire.

Zones d'intervention : Kinshasa et Lubumbashi

Bailleur : DGD (SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement), avec le soutien de WBI (cofinancement).

Durée : 01/2022 – 12/2026

Partenaire : Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR)

Axes d'intervention :

- ✓ Sensibilisation du grand public ;
- ✓ Concertation entre les acteurs-trices du secteur de la protection des droits de l'enfant
- ✓ Renforcement des capacités des intervenants-t-e-s sociaux-ales;
- ✓ Accompagnement direct des ESDR via la prise en charge, la réinsertion scolaire, socio-professionnelle et familiale/communautaire.

B. Projet : Autonomisation socio-économique des jeunes en situation de rue à Kinshasa

A travers l'accompagnement des travailleur-euses sociaux-ales de rue du Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR) et l'encadrement des femmes productrices agricoles de la Fédération des paysans producteurs agricoles

⁷ ESDR : Enfant en Situation De Rue

⁸ EV : Enfant Vulnérable

de Kinshasa (FEPPAKIN), les jeunes en situation de rue seront renforcés dans leurs compétences techniques en élevage de cailles, maraîchage et apiculture. A travers ce projet, les jeunes en situation de rue bénéficieront de la création d'activités génératrices de revenu dans le domaine de l'élevage de cailles et de l'apiculture, et d'opportunités de mise à l'emploi dans les filières agricoles, notamment à travers à un partenariat avec l'exploitation du Domaine des Quatre Vents et la Fédération des Paysans producteurs agricoles de Kinshasa (FEPPAKIN).

Objectif général : Améliorer significativement la résilience, l'autonomisation socio-économique et la sécurité alimentaire des jeunes en situations de rue (ESDR) et des femmes en situation de précarité de Kinshasa.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Les jeunes en situation de rue âgé-e-s de 16 à 25 ans acquièrent des compétences techniques en élevage de cailles, production alimentaire et apiculture, à travers une formation professionnalisante permettant leur autonomisation financière et leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- ✓ Le centre d'accueil d'urgence pour enfants en situation de rue LIKEMO augmente son auto-suffisance alimentaire et la qualité des repas mis à disposition des ESDR, et améliore la qualité de ses actions de réinsertion socio-professionnelle, notamment à travers la consolidation de partenariats publics-privés ;
- ✓ La sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations locales sont améliorées grâce au renforcement des capacités productives des femmes agricultrices, à la constitution de circuits courts et à la création d'alliances de solidarité intergénérationnelles.

Bailleur : Région de Bruxelles Capitale – Brussels International

Zones d'intervention : Kinshasa

Durée : 12/2022 – 11/2024

Partenaires :

- ✓ Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR),
- ✓ Domaine des Quatre Vents,
- ✓ FEPPAKIN

Axes d'intervention :

- ✓ Développement des compétences techniques en élevage de cailles, production alimentaire et apiculture
- ✓ Renforcement des capacités productives des femmes agricultrices et création d'alliances de solidarité intergénérationnelles
- ✓ Création d'activités génératrices de revenus en vue renforcer l'autonomie financière des ESDR et femmes agricultrices
- ✓ Constitution de circuits courts visant à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations locales

C. Projet : Insertion socio-professionnelle des jeunes en situations de rue en RDC à Kinshasa

Ce projet s'inscrit dans la continuité des activités partenariales entre Dynamo International et le Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR) visant à soutenir le travail social de rue au profit des enfants et jeunes en situations de rue en République Démocratique du Congo (RDC). Le projet vise à offrir aux jeunes, en particulier aux filles, des formations professionnelles, dans le but d'apprendre un métier et d'acquérir des compétences entrepreneuriales et de vie. L'accent est mis sur l'efficacité des formations en fonction des perspectives d'insertion professionnelle.

Objectif spécifique :

Améliorer les perspectives d'insertion socio-professionnelle des jeunes en situations de rue de Kinshasa et Lubumbashi à travers la formation et la mise en place d'un processus d'accompagnement vers la mise à l'emploi et l'autocréation d'emploi.

Bailleur : Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Zones d'intervention : Kinshasa et Lubumbashi

Durée : 09/2022- 02/2023 (il s'agit de la première phase d'un programme anticipé sur une durée de 4 ans)

Partenaires : Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR)

Axes d'intervention :

- ✓ Insertion socio-professionnelle des jeunes en situation de rue via la formation dans les métiers de la cordonnerie, lavage de véhicules et coupe couture ;
- ✓ Accompagnement vers la mise à l'emploi et l'autocréation d'emploi pour des jeunes en situation de rue
- ✓ Sensibilisation et plaidoyer pour le respect des droits des ESDR et leurs renforcements.

IV.2. SENEGAL – LA PLATEFORME COSAED

A. Programme DGD 2022-2026 : Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue au Sénégal.

Le Sénégal a signé et ratifié la plupart des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. En signant et en ratifiant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien Être de l'Enfant (CADBE), le Sénégal s'est donc doublement engagé. Malgré l'engagement du Sénégal dans l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance (SNPE) adoptée en 2013, le gouvernement sénégalais éprouve d'importantes difficultés à prendre un rôle de leader dans le respect des droits de l'enfant afin d'assurer leur protection et garantir le respect de leurs droits.

La faiblesse des compétences des acteurs-trices du social en matière de protection et de prise en charge des ESDR et des familles, couplé à la faiblesse des structures de l'aide à l'enfance au Sénégal, expliquent en partie le fait que les prises en charge des ESDR sont parfois, voire souvent, inadaptées et valorisent surtout une approche d'institutionnalisation par le placement temporaire ou à long terme des ESDR.

Objectif spécifique : Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue (ESDR) de 6 à 25 ans, filles et garçons, dans les régions de Dakar et Tambacounda au Sénégal, ainsi que leur (re)insertion scolaire, socio-professionnelle, familiale et communautaire.

Bailleur : DGD (SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement), avec le soutien de WBI (cofinancement).

Zones d'intervention : Dakar et Tambacounda

Durée : 01/2022 – 12/2026

Partenaire : Collectif des Organisations et Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés (COSAED)

Axes d'intervention :

- ✓ Sensibilisation et plaidoyer ;
- ✓ Renforcement des capacités des intervenants-t-e-s sociaux-ales;
- ✓ Accompagnement direct des ESDR via, la réinsertion scolaire, socio-professionnelle et familiale/communautaire.

B. Projet : Protection et respect des droits des enfants y compris les enfants en situation de rue par la reconnaissance du travail social de rue au Sénégal

Ce projet vise à changer les perceptions de la société sénégalaise à l'égard des ESDR pour que les droits des ESDR soient garantis. Le changement souhaité est que les ESDR ont plus facilement accès à leurs droits, voient leurs droits respectés et leurs besoins satisfaits.

Dans le processus de changement, le projet vise le grand public et réunira les différents acteurs-trices de la sphère publique et privée concernée par cette problématique. Dans la vision de changement au niveau global, le projet vise aussi à contribuer à atteindre 5 ODD (3, 4, 5, 10 et 16) de l'Agenda 2030 du développement durable. En effet, l'Agenda 2030 est construit autour du principe « leave no one behind » et pour y parvenir, plus d'efforts doivent être fournis afin d'inclure les personnes les plus vulnérables et parmi elles, on retrouve souvent les ESDR.

Enfin, ce projet permet à la coordination nationale de COSAED de poursuivre sa mission d'accompagnement des ESDR et à faire du plaidoyer auprès des autorités sénégalaises en vue d'une reconnaissance du statut de travailleur social de rue.

Objectif spécifique : Améliorer significativement et durablement la protection et la prévention des cas d'enfants en situation de rue qui sont parfois victimes et/ou auteurs de violences au Sénégal ainsi que leur insertion/réinsertion socioprofessionnelle, familiale et communautaire.

Bailleur : Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Zones d'intervention : Dakar, Kaolack, Kolda, Saint Louis, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor

Durée : 2021-2025

Partenaire : Collectif des Organisations et Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés ; (COAED).

Axes d'intervention :

- ✓ Sensibilisation du grand public, le secteur public et privé pour que chacun s'implique à son niveau dans le noyau de protection des droits des ESDR ;
- ✓ Renforcement des capacités en travail social de rue pour TSR afin d'améliorer la prise en charge des ESDR ;
- ✓ Plaidoyer envers les autorités publiques à différents niveaux pour améliorer significativement les droits des ESDR et pour une reconnaissance du statut de travailleur social de rue ;
- ✓ Accompagnement des enfants en situation de rue via et la réorientation des ESDR vers des structures de prise en charge.

IV.3. SOUTIEN A LA PLATEFORME DU BENIN

A. Programme DGD 2022-2026 : Protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situations de rue au Bénin

L'amélioration continue du contexte juridique national en faveur d'une promotion effective des droits de l'enfant béninois n'a jamais contribué à lever toutes les barrières structurelles et conjoncturelles qui se dressent sur le chemin de la jouissance effective des droits des enfants.

Six ans après l'entrée en vigueur du code de l'enfant tant attendu par la communauté nationale et internationale, les droits des enfants en général, en ce compris des enfants en situations de rue ESDR sont méconnus et peu respectés, à la fois par les détenteurs·trices d'obligations que sont les parents, les familles, les communautés, les détenteurs·trices de responsabilités dans une large mesure que sont les pouvoirs publics, les institutions de l'état et, plus proches, les collectivités locales décentralisées (Chefs de villages de quartiers, d'arrondissements, conseillers communaux).

A ce jour, toutes les initiatives entreprises afin d'améliorer la situation s'investissent peu ou pas dans les causes et les racines profondes du phénomène. Un nombre croissant d'enfants en situations de rue et ceux qui y courent des risques de le devenir jonchent les agglomérations urbaines. Ce sont des enfants âgés de 5 à 17 ans déscolarisés ou jamais scolarisés (filles surtout) qui sont dans l'attente d'un placement par les parents, les familles et collatéraux auprès de tiers à des fins de traite, d'exploitation économique, sexuelle et qui terminent leur parcours social par la rue.

Objectif spécifique : Améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants en situation de rue (ESDR) de 5 à 24 ans, filles et garçons, des communes d'Abomey-Calavi, Ouidah et Allada au Bénin.

Bailleur : DGD (SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement), avec le soutien de WBI (cofinancement).

Zones d'intervention : Communes d'Abomey-Calavi, Ouidah et Allada (Bénin)

Durée : 01/2022 – 12/2026

Partenaires :

- ✓ La Maison de la Société civile
- ✓ Le Groupement des éducateurs·trices spécialisés·ées du Bénin

Axes d'intervention :

- ✓ Sensibilisation et plaidoyer ;
- ✓ Renforcement des capacités des intervenants·t-e-s sociaux·ales;
- ✓ Accompagnement direct des ESDR via, la réinsertion scolaire, socio-professionnelle et familiale/communautaire.

- ✓ Sensibilisation et conscientisation des communautés sur les droits des enfants, les devoirs des parents/communautés. Des actions de plaidoyer ciblant les élus locaux et les décideurs politiques sont également menées dans ce cadre, afin de favoriser des réponses structurelles face aux problématiques vécues par les populations ciblées.
- ✓ Renforcement des connaissances et des compétences des travailleurs sociaux de rue et des acteurs-trices de la protection de l'enfance en vue d'améliorer la qualité de leur prise en charge des EDSR ;
- ✓ Accompagnement et prise en charge des EDSR ;
- ✓ Reconnaissance du travail social de rue à travers la mise en place d'un module de formation certifiante en travail social de rue au sein de l'Institut des Assistants sociaux du Bénin.

IV.4. HAITI – LA PLATEFORME PLANATRUCH

En juin 2022, **Dynamo International** a clôturé son projet de soutien aux travailleurs-euses sociaux-ales de rue en Haïti, fruit de sa collaboration avec la **PLANATRUCH** (Plateforme nationale des travailleurs-euses sociaux-ales de rue et communautaires d'Haïti). Ce projet, démarré en 2019 avec l'appui de Wallonie-Bruxelles International, a subi de nombreux ajustements en raison de l'instabilité politique et de la dégradation de la situation sécuritaire qu'a connues le pays, mettant à l'épreuve les capacités d'adaptation des acteurs-trices de terrain. Lors de la pandémie de Covid de 2020, les travailleurs et travailleuses de la PLANATRUCH étaient en première ligne pour sensibiliser et répondre aux besoins des populations les plus exclues, dont les enfants en situation de rue. Ils se sont montrés à la hauteur des enjeux, contribuant à préserver un lien social dans cette période particulièrement à risque pour les publics vulnérables.

Bien que ne disposant plus de financements pour des projets de coopération avec Haïti, **Dynamo International** poursuit son soutien à la PLANATRUCH, membre important du Réseau DISWN.

IV.5. LA PLATEFORME DROITS DE L'ENFANT DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La Plateforme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement (PKIO) est un groupe informel qui possède une expertise en matière de droits de l'enfant et de coopération au développement. Cette plateforme vise à créer une assise sociétale et politique aussi large que possible quant à l'importance des droits de l'enfant au sein de la coopération au développement.

Plus spécifiquement, la plate-forme souhaite :

- Observer la mise en œuvre du thème prioritaire des 'droits de l'enfant', tel qu'il est repris dans la Loi relative à la Coopération au Développement.;
- Encourager la collaboration entre les membres par l'échange d'information et savoir-faire ;
- Informer les divers acteurs-trices au sein de la coopération au développement et les soutenir dans leur contribution aux droits de l'enfant dans la coopération au développement.

La Plateforme se charge de cette mission en organisant :

- des réunions et des échanges d'informations et d'expertises en matière de droits de l'enfant dans la coopération au développement ;
- un travail de plaidoyer, par des activités de lobby, d'évaluations des politiques et de diffusion de la vision et des recommandations de la Plateforme ;
- des formations sur le thème des enfants et de leurs droits dans la coopération au développement

Dynamo International, avec 4 autres ONGs (UNICEF Belgique, Plan Belgique, SOS Villages d'Enfants, Geomoun), est **membre du Comité de Pilotage de PKIO** et à ce titre, participe au budget total de la plateforme dans le cadre de ses programmes DGD pluriannuel 2017-2021 et 2022-2026.

Principales réalisations au cours de la période 2017-2021 :

- Décembre 2018 : publication de la note de plaidoyer « Ne laisser aucun enfant de côté. Pour une intégration totale des droits de l'enfant dans la coopération au développement » à l'attention des candidat.e.s aux élections fédérales 2019
- Septembre 2019 : Publication de la brochure « L'Agenda 2030 : un jeu d'enfants ? Droits de l'enfant et objectifs de développement durable » à l'occasion du SDG Forum 2019.
- Septembre 2020 : Publication du guide "Intégrer les droits de l'enfant dans les programmes de coopération au développement" adressé aux acteurs-trices du secteur de la coopération au développement afin de les sensibiliser à la thématique des droits de l'enfant et faciliter un travail de réflexion sur leurs propres pratiques et programmes
- 2 décembre 2021 : Formation d'une journée sur les droits de l'enfant dans la coopération au développement donnée par Benoît Van Keirsbilck, Membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies et Directeur de Défense des Enfants Belgique. Cette formation a rassemblé une vingtaine d'acteurs-trices de la coopération au développement.

Perspectives 2022-2026 :

- En 2022-2023, PKIO a placé le thème du Droit à la Participation au centre de ses activités. Le 18 novembre 2022, elle a organisé un atelier d'échange autour de ce thème qui a rassemblé une quinzaine de ses membres. Cet atelier a été suivi par un webinaire, le 12 décembre 2022, présentant des bonnes pratiques et recommandations aux membres de PKIO, à certains de leurs partenaires Sud et aux représentants de la DGD.
- La thématique du Droit à la Participation sera suivie tout au long de l'année 2023 et suivie d'activités de sensibilisation et de plaidoyer axées sur la thématique de la Pauvreté et des Enfants privés de milieu familial en 2024-2025 et sur la thématique du climat en 2026.

V. COMMUNICATION

STRATÉGIE 5 : VISIBILISER LES ACTIONS DE DYNAMO INTERNATIONAL – STREET WORKERS NETWORK

V.1. SITE WEB – RESEAUX SOCIAUX – NEWSLETTER

La stratégie de communication vise à :

- Produire une communication professionnelle claire dans le paysage associatif du secteur social et un positionnement fort qui permettra de se placer en tant qu'expert-e sur la thématique du travail social de rue et atteindre une communication de fundraising efficace.
- Fournir des outils aux travailleurs sociaux et travailleuses sociales de rue à travers le monde.
- Informer le tout public sur les actions et activités de Dynamo International.

Le site web de Dynamo International est alimenté de manière permanente :

- Onglet Actualités : les articles produits par des membres du Réseau et toute l'équipe de Dynamo International.
- Onglet Ressources : les publications produites par les membres du Réseau et des partenaires du Réseau.
- Onglet Street Workers Network : un dossier est réalisé pour chaque projet du Réseau terminé
- Onglet Coopération au développement : présentation des programmes de coopération.
- Onglet Mobilité : présentation des activités du projet d'Aide à la Jeunesse

Le Facebook du Réseau – DISWN est très actif et représente une source d'information très prisée (+ de 3.000 abonnés).

Les **coordinations régionales** ont un **groupe Facebook** et un **groupe Whatsapp** pour l'échange d'information au sein de leur région.

Dynamo International poste des productions visuelles sur son canal **You Tube**.

Une newsletter est publiée quatre fois par an.

DYNAMO INTERNATIONAL – STREET WORKERS NETWORK - 2023 - 2027		
Stratégie 1 : MISE EN RESEAU		
Consolider la décentralisation du Réseau et l'autonomie des coordinations régionales en tant que leviers d'action pour le plaidoyer		
Quoi ?	Quand ?	Qui ?
IDENTITE FORTE - GOUVERNANCE		
Organiser le Groupe Pilote international	2024 Afrique 2026 Asie	Equipe technique Coordinations régionales Coordinations nationales
Coordination internationale : Assurer le suivi des plans d'action et veiller à la réalisation des activités en concertation avec les coordinations régionales	2023 – 2027	Equipe technique Coordinations régionales
Coordinations régionales : Elaborer des R.O.I. régionaux	2023 – 2024	Coordinateurs-trices régionaux Coordinations nationales
AUTONOMIE DES COORDINATIONS REGIONALES		
Organiser des Groupes Pilotes régionaux	2023 2025	Coordinations régionales – 3 régions Equipe technique
Elaborer un diagnostic social dans chaque région	2023 - 2024	Coordinations régionales - 3 régions
Rédiger un rapport annuel des activités de chaque région	2023 – 2027	Coordinations régionales - 4 régions
Rédiger un état des lieux de chaque région	2024 2026	Coordinations régionales – 4 régions
Stratégie 2 : PLAIDOYER - SENSIBILISATION		
Renforcer la visibilité et la reconnaissance du Réseau en tant qu'acteur de changement social et forger un sentiment d'appartenance à un mouvement social		
PLAIDOYER		
Elaborer un plan d'action pour le plaidoyer international En lien avec les 3 thématiques prioritaires du Réseau : - Violences visibles et invisibles - Pauvreté multidimensionnelle - Déliquescence des liens sociaux et basé sur les diagnostics sociaux régionaux	2023 – 2024	Equipe technique Coordinations régionales Coordinations nationales
Développer et/ou consolider des alliances avec des organisations et acteurs de la société civile au niveau régional et international	2023 – 2027	Equipe technique Coordinations régionales
Organiser un Forum Paroles de rue IV	2027	Equipe technique Coordinations régionales Coordinations nationales

SENSIBILISATION		
Campagnes de sensibilisation en lien avec le plaidoyer et des journées thématiques	2023 -2027	Coordination internationale Coordinations régionales Coordinations nationales
Exposition photographique « Travailleurs de rue – Tisseurs de lien »	2023 – 2027	Membres du Réseau International
Stratégie 3 : CAPACITY BUILDING		
Renforcer la capacitation (empowerment) et la professionnalisation des acteurs sociaux		
Formation Développer l'axe stratégique de formation en partenariat avec le SWTI Construire un plan de formation spécifique à chaque région	2023 – 2024	Equipe technique SWTI 4 coordinations régionales Les coordinations nationales
Méthodologie en TSDR – Recherche action - L'approche individuelle en TSDR - La participation des publics cibles : le story telling - Les enjeux sociétaux du travail social de rue - Le respect et la défense des droits humains en TSDR - La perspective genre en TSDR	2023 – 2027	Equipe technique SWTI 4 coordinations régionales Les coordinations nationales
Stratégie 4 : PROGRAMME DE COOPERATION		
Construire des réponses structurelles et durables face aux problématiques multidimensionnelles vécues par les enfants en situations de rue dans trois pays africains		
Programme RDC – CATSR Programme Sénégal – COSAED Programme Benin – GRES Plateforme Droits de l'Enfant dans la coopération	2022 - 2026	Plateforme nationale de RDC – Sénégal – Bénin Belgique
Stratégie 5 : COMMUNICATION		
Visibiliser et informer sur les actions de Dynamo International -Street Workers Network		
Produire une communication professionnelle, fournir des outils aux TSR, informer le grand public au travers : - Site Web – Réseaux sociaux – Newsletter	2023 -2027	Equipe technique Les membres du Réseau